

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nîmes, le 07/06/2019

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 NÎMES cedex 09

Téléphone : 04.66.27.37.00

Télécopie : 04.66.36.27.86

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
09h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30

E19000055 / 30

M. le Préfet du Gard  
DDTM

Unité Agro-Ecologie

89 rue Weber

CS 52002

30907 NIMES CEDEX 2

Dossier n° : E19000055 / 30  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR**

**Objet :** le projet de transformation de l'Association Syndicale Libre d'irrigation du terroir des 3 châteaux en une Association Syndicale Autorisée sur la commune de SAINT ETIENNE DES SORTS

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le vice-président du tribunal a désigné Monsieur Hervé VIGNOLES, ingénieur chargé d'affaires au CEA Marcoule, en cessation d'activité, demeurant 65 rue des Banquets, LAUDUN (30290) (tel : 06 15 30 39 47) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Le greffier en chef,  
par délégation

Armelle LEVEQUE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

07/06/2019

N° E19000055 / 30

LE VICE-PRÉSIDENT  
DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

**Décision désignation commissaire**

**CODE : 7**

Vu enregistrée le 07/06/2019, la lettre par laquelle le Préfet du Gard (DDTM) demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*le projet de transformation de l'Association Syndicale Libre d'irrigation du terroir des 3 châteaux en une Association Syndicale Autorisée sur la commune de SAINT ETIENNE DES SORTS ;*

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

**DECIDE**

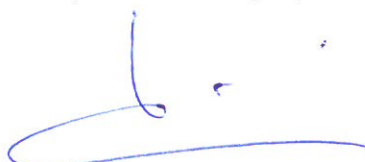
**ARTICLE 1** : Monsieur Hervé VIGNOLES est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au Préfet du Gard (DDTM), à l'ASL d'irrigation du terroir des 3 châteaux en qualité de maître d'ouvrage et à Monsieur Hervé VIGNOLES.

Fait à Nîmes, le 07/06/2019

Le Vice-président délégué,



Jean-Baptiste BROSSIER